



Procès verbal Conseil Municipal

Date 19/03/13

Lieu Salle du Conseil

Début / fin 20h00-21h15

Présents :13 Nathalie Hugenschmitt

Quorum : 8 Thierry Gable

Michèle Magnin-Feysot

Alain Mariotti

Pascal Bally

Marcel Personeni

Marlène Marcand (Secrétaire de séance)

Yolande Brissonnaud

Véronique Pinston absente donne pouvoir à Michèle Magnin-Feysot

Joseph Schmitt

Jean-Marie Kihn

David Reinhard

Jean-Christophe Morel

Stéphane Ferreux

Le Conseil Municipal

Ouverture de la séance à 20h00

Les secrétaires de séance sont : Marlène Marcand (Conseillère déléguée à la citoyenneté) et Madame Mireille Marchal (agent administratif 1 ère classe)

Madame Le Maire demande si les élus ont des remarques concernant le procès-verbal du 20 février 2013 et l'adopte :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Ordre du jour

- 1. Présentation du bilan des Francas du Doubs**
- 2. Présentation du compte administratif du budget CCAS 2012**
- 3. Présentation du compte de gestion du budget CCAS 2012**
- 4. Affectation du résultat du budget CCAS**
- 5. Présentation du compte administratif du budget Communal 2012**
- 6. Présentation du compte de gestion du budget Communal 2012**
- 7. Affectation du résultat budget Communal**
- 8. Budget primitif CCAS 2013**
- 9. Liste des subventions 2013**
- 10. Budget primitif Communal 2013**
- 11. Réforme des rythmes scolaires**
- 12. Demande de subvention pour voyage scolaire**
- 13. Autorisation camping des Pouges pour le festival rencontre et racine**
- 14. Divers**
 - a) Produits exceptionnels**

1. Présentation du bilan des Francas 2013

Madame Fatima Soltani et Madame Patricia Schneider des Francas du Doubs présentent aux élus le bilan annuel 2012.

Madame Le Maire demande aux élus s'ils ont des observations ou des remarques à formuler.

Madame Le Maire explique que pour la rentrée scolaire prochaine, les tarifs de l'accueil périscolaire seront en fonction du quotient familial.

2. Présentation du compte administratif du budget CCAS 2012

Madame Michèle Magnin-Feysot présente le compte administratif 2012. Madame Le Maire ne prend pas part au débat.

Dépenses de fonctionnement : 9283.76 euros

Recettes de fonctionnement : 14532.00 euros

Excédent de fonctionnement : 5248.24 euros

Madame Michèle Magnin-Feysot demande si les élus ont des observations ou des remarques à formuler.

Après débats et discussions,

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

3. Présentation du compte de gestion du budget CCAS 2012

Madame Le Maire présente le compte de gestion du budget CCAS 2012 du percepteur conforme au compte administratif

Madame Le Maire demande si les élus ont des observations ou des remarques à formuler.

Après débats et discussions,

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

4. Affectation du résultat du budget CCAS

Madame Le Maire propose d'affecter le résultat du budget CCAS comme suit :

Excédent de fonctionnement de 5248 euros au 002 du budget primitif 2013

Après débats et discussions,

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

5. Présentation du compte administratif du budget Communal 2012

Madame Yolande Brissonnaud présente le compte administratif du budget communal 2012. Madame Le Maire ne prend pas part au débat

Recettes de fonctionnement : 685125.22 euros

Report année 2011 : + 885.00 euros

Dépenses de fonctionnement : 603935.46 euros

Excédent de fonctionnement : 82074.76 euros

Recettes d'investissement : 952032.44 euros

Report année 2011 : - 260136.14 euros

Dépenses d'investissement : 588441.07 euros

Excédent d'investissement : 103454.93 euros

Madame Yolande Brissonnaud demande si les élus ont des observations ou des remarques à formuler.

Après débats et discussions,

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

6. Présentation du compte de gestion du budget Communal 2012

Madame Le Maire présente le compte de gestion du budget CCAS 2012 du percepteur conforme au compte administratif

Madame Le Maire demande si les élus ont des observations ou des remarques à formuler.

Après débats et discussions,

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

7. Affectation du résultat budget communal 2012

Madame Le Maire rappelle les résultats à la clôture du compte administratif 2012 :

Excédent de fonctionnement : 82 074 euros

Excédent d'investissement : 103 455 euros

Total excédent : 185 529 euros

La proposition d'affectation vu avec le percepteur est la suivante :

- Au 001 : + 103 455 euros

- Au 002 : + 82 074 euros

Les élus passent au vote :

Pour :

Contre :

Abstention :

8. Budget primitif CCAS 2013

Madame Michèle Magnin-Feysot présente le budget CCAS 2013 pour un total équilibré en recettes et en dépenses de 14 000 euros.

Madame Le Maire donne un bilan des dépenses et des recettes de 2008 à 2012 du CCAS pour information aux élus.

Madame Le Maire demande si les élus ont des observations ou des remarques à formuler.

Après débats et discussions, les élus passent au vote

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

9. Liste des subventions 2013

Madame Le Maire propose la liste des subventions allouées au 6564 :

<u>Musique Vigilante</u> d'Audincourt	60.00
*** Subvention annuelle de fonctionnement (Article 6574 du B.P.)	
<u>Office du Tourisme</u>	50.00
1 rue Henri Mouhot – 25200 Montbéliard *** Subvention annuelle de fonctionnement (Article 6574 du B.P.)	
<u>Association des Sous-Officiers de Réserve</u>	50.00
PA M. Pierre HUMENIUK 58 rue du Bois Bourgeois – 25200 Montbéliard *** Subvention annuelle de fonctionnement (Article 6574 du B.P.)	
<u>Francas du Doubs</u>	103 034.00
12 rue Renaud de Bourgogne – 25200 Montbéliard *** Subvention annuelle de fonctionnement (Article 6574 du B.P.)	
<u>C.C.A.S</u>	
*** Subvention annuelle de fonctionnement	8752.00
<u>Subventions voyages scolaires</u>	300.00
*** Subvention par délibération aux bénéficiaires en cours d'année (Article 6574 du B.P.)	

<u>Comité des fêtes</u>	120.00
<i>***Versement annuelle de fonctionnement</i> <i>(Article 6574 du B.P.)</i>	
<u>Sesam Autisme</u>	520.00
<i>***Versement par délibération en date du 20 février 2013</i> <i>(Article 6574 du B.P.)</i>	
<u>Subvention association les Oursons (Classe verte)</u>	2 000.00
<i>*** Subvention annuelle de fonctionnement</i> <i>(Article 6574 du B.P.)</i>	
<u>Subvention ASCAP ESCRIME</u>	350.00
<i>*** Subvention annuelle de fonctionnement</i> <i>(Article 6574 du B.P.)</i>	
<u>Subvention pour ravalement de façade Monsieur Depoutot</u>	930.00
<i>*** Subvention par délibération</i> <i>(Article 6574 du B.P.)</i>	
Total Subvention article 6574 du BP	116166.00

Madame Le Maire demande si les élus ont des observations ou des remarques à formuler.

Après débats et discussions,

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

10. Budget primitif Communal 2013

a) Vote des trois taxes 2013

Madame Le Maire propose conformément aux engagements de l'équipe pour les élections municipales 2008, de ne pas augmenter les taux des trois taxes pour 2013 sur la part communale.

Taxe	2008	2009	2010	2011	2012	2013
d'habitation	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50
foncière bâtie	13,12	13,12	13,12	13,12	13,12	13,12
foncière non bâtie	14,21	14,21	14,21	14,21	14,21	14,21
Total du produit fiscal	276467	280628	285656	292426	297871	317934

Madame Le Maire fait le constat que les contributions directes ont augmenté régulièrement depuis 2008 et poursuivront leur croissance dans les années à venir.

Madame Le Maire demande si les élus ont des observations ou des remarques à formuler.

Après débats et discussions, les élus passent au vote:

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

b) Budget primitif communal 2013

Madame Le Maire rappelle le cadre budgétaire pour 2013 :

- Réduction des dépenses de fonctionnement
- Faible dépenses d'investissement, rappelle que l'ensemble des investissements prévus en 2008 sont réalisés.

Monsieur Marcel Personeni soulève le fait que tous les investissements n'ont pas été réalisé, notamment dans la rue de Courcelle.

Madame Le Maire présente le budget primitif 2013 validé par le percepteur :

En recettes de fonctionnement : 668 722.00 euros

En dépenses de fonctionnement : 668 722.00 euros

En recettes d'investissement : 208 114.00 euros

En dépenses d'investissement : 208 114.00 euros

Total budget recettes : 876 836.00 euros

Total budget dépenses : 876 836.00 euros

Madame Le Maire demande si les élus ont des observations ou des remarques à formuler.

Après débats et discussions, les élus passent au vote:

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

11. Réforme sur les rythmes scolaires

Madame Le Maire rappelle le contenu du décret du 24 janvier 2013 avec pour principe le passage à 9 demi-journées de cours.

La décision de ne pas appliquer la réforme relève du Maire et doit être envoyée par courrier avant le 31 mars 2013 pour une application en 2014 sans aide de l'état.

Aujourd'hui la commune n'a pas d'arguments solides pour s'opposer à la mise en place de cette réforme à la rentrée 2013 :

- Elle dispose d'une structure d'accueil périscolaire pouvant accueillir 100 enfants
- Elle dispose d'un partenariat avec les Francas du Doubs qui assureront l'encadrement des activités périscolaires

- Elle redéployera les trois heures du mercredi matin sur les lundis, mardis, jeudis, vendredis
- Elle compensera le sur plus d'effectif avec la subvention de l'état de 90 euros (50 euros + 40 pour les communes qui perçoivent la DSR) par enfant
- Elle s'appuiera sur les associations de la commune qui le souhaitent dont certaines ont déjà répondu favorablement ainsi que sur la bibliothèque du village

Au vu de ce qui vient d'être dit précédemment, Madame Le Maire propose d'émettre un avis favorable à la mise en place de cette réforme sous réserve de la décision du Conseil des écoles qui aura lieu jeudi 21 mars à 17h00.

Quelque soit le cas de figure, un comité de pilotage se constituera avec :

- Les membres du Conseil des écoles
- Les membres de la Commission éducation
- Quatre parents d'élèves bénévoles, maximum
- Les présidents d'associations concernées

Madame Le Maire demande si les élus ont des observations ou des remarques à formuler.

Après débats et discussions, les élus passent au vote:

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

12. Demande de subventions pour voyages scolaires

Madame Le Maire porte à connaissance une demande de subvention pour un voyage scolaire à Londres du 05 avril 2013 au 12 avril 2013 de Monsieur Karol JASKULSKI pour son fils Bastien en classe de 1S au lycée Grand-Chenois de Montbéliard. Après débats et discussions, les élus accordent une subvention au 6574 du BP pour un montant de 46.00 €

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Le Maire porte à connaissance une demande de subvention pour un voyage scolaire dans le Jura du 08 avril 2013 au 12 avril 2013 de Madame Laurence PREVOT pour son fils Alexandre en classe de 6C au Collège Saint Maimboeuf de Montbéliard

Après débats et discussions, les élus accordent une subvention au 6574 du BP pour un montant de 46.00 € :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Le Maire porte à connaissance une demande de subvention pour un voyage scolaire en Italie du 07 avril 2013 au 12 avril 2013 de Madame Annie Reinhard pour sa fille Léa en classe de 3ème au Collège Saint Maimboeuf de Montbéliard

Après débats et discussions, les élus accordent une subvention au 6564 du BP pour un montant de 46.00 € :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

Madame Le Maire porte à connaissance une demande de subvention pour un voyage scolaire Grèce du 08 avril 2013 au 12 avril 2013 de Monsieur Stéphane FERREUX pour sa fille Maeva en classe de 4ème au Collège Saint Maimboeuf

Après débats et discussions, les élus accordent une subvention au 6564 du BP pour un montant de 46.00 € :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

Madame Le Maire porte à connaissance une demande de subvention pour un voyage scolaire dans le cadre de la semaine blanche du 08 avril 2013 au 12 avril 2013 de Monsieur Eric SONNET pour son fils Thomas en classe de 5C au Collège Saint Maimboeuf.

Après débats et discussions, les élus accordent une subvention au 6564 du BP pour un montant de 46.00 € :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Le Maire porte à connaissance une demande de subvention pour un voyage scolaire en Ecosse du 08 avril 2013 au 12 avril 2013 de Monsieur et Madame THOUVENIN pour sa fille Maurine en classe de 4B au Collège Saint-Maimboeuf.

Après débats et discussions, les élus accordent une subvention au 6574 du BP pour un montant de 46.00 € :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Le Maire porte à connaissance une demande de subvention pour un voyage scolaire dans le Jura du 08 avril 2013 au 12 avril 2013 de Monsieur Dupont Armand pour sa fille Clara en classe de 6ème au Collège Saint-Maimboeuf.

Après débats et discussions, les élus accordent une subvention au 6574 du BP pour un montant de 46.00 € :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

13. Autorisation Camping des Pouges pour le festival rencontres et racines

Dans le cadre du Festival rencontres et racines qui aura lieu du 21 au 24 juin, un camping provisoire sera mis en place sur l'espace sportif des Pouges.

Un courrier sera adressé au Conseil Général pour demander une limitation de vitesse sur la RD472, mais aussi aux riverains pour les informer de cette manifestation.

Madame Le Maire demande de prévoir un parcours sécurisé et surveillé nécessaire aux retours des piétons de nuit et des festivaliers vers le camping provisoire suite aux diverses dégradations subies l'année dernière.

Madame Le Maire demande si les élus ont des observations ou des remarques à formuler.

Après débats et discussions, les élus autorisent le camping provisoire sous réserve de respecter les conditions de sécurité et de prévention des nuisances sonores.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention :0

14. Divers

a) Produits exceptionnels

Monsieur Thierry Gable expose des recettes en produits exceptionnels au 7788 provenant du Comité des Fêtes :

1. Entrées de la soirée Miss Arbouans pour somme de 490 euros
2. Annulation du DJ soirée des Ours pour une somme de 400 euros

Pour : 14

Contre : 0

Abstention :0

Madame Le Maire remercie Madame Mireille Marchal, Madame Yolande Brissonaud et le personnel de la trésorerie d'Audincourt pour leur collaboration à la clôture du budget 2012 et à la préparation du budget 2013.

Fin du Conseil Municipal à 21h15